

ÉDUCATION.S

en Hauts-de-France

POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE
RECONNUE ET NON FAUSSÉE

**ÉLECTIONS RÉGIONALES
ET DÉPARTEMENTALES 2021**

ENJEUX et PROPOSITIONS

La crise sanitaire de 2020 a amplifié les difficultés et la précarité, notamment chez les jeunes, qui en sont les premières victimes, alors même qu'ils étaient déjà en difficultés dans de nombreux domaines.

« La crise actuelle révèle et creuse encore bien des inégalités à différents niveaux. Par nos actions et en complément de l'école, nous sommes prêts à relever le défi. Les centres de loisirs, les centres socioculturels, l'action culturelle, les centres et séjours de vacances, les classes transplantées, les actions de mobilités internationales, le volontariat dans l'accompagnement des jeunes, l'animation scientifique, la formation à l'animation, le sport pour tous et toutes, l'accompagnement à la scolarité, l'éducation à l'environnement, l'accompagnement des jeunes (projets, prévention...), les associations de quartier comme du milieu rural, peuvent et doivent y contribuer. Et aujourd'hui encore plus qu'hier, ces structures porteuses de sens, mais construites sur des modèles économiques fragiles, ont besoin de soutien¹. »

Contrairement à ce qui est encore parfois entendu, les jeunes, mineurs comme majeurs, sont très engagés mais à travers des formes et des espaces de moins en moins institutionnalisés. En défiance vis-à-vis des institutions politiques, ils s'en désintéressent toujours plus². Pourtant dans le même temps, ils aspirent à avoir un impact, à être entendus et à être mieux pris en compte dans les décisions qui les concernent, notamment les politiques publiques³.

L'évolution du contexte sociétal, la diversité des parcours des jeunes et l'ensemble des défis auxquels ils doivent désormais faire face, mettent en lumière un besoin de changement de paradigme en matière de politiques de jeunesse. La pluri-dimensionnalité des thématiques (emploi, mobilité, éducation, insertion, formation, logement...) nécessite un chef de fil régional sur ces questions⁴ ainsi qu'une approche globale et transversale conduisant à une politique de jeunesse avec l'ensemble des acteurs, dont les jeunes eux-mêmes⁵.

La démarche de l'éducation populaire reconnaît la capacité à chacune et chacun de s'exprimer, de débattre, de partager sa propre expertise dans le cadre d'un projet collectif inscrit dans un territoire donné.

Parce qu'elle irrigue la société, qu'elle facilite la citoyenneté et l'engagement dans la cité, l'éducation populaire est un réel atout pour mieux faire société. Elle s'inscrit dans un projet politique de justice sociale et d'émancipation. Sa capacité de recherche et d'innovation sociale en fait aussi un laboratoire utile à l'intérêt général⁶.

L'éducation populaire est une démarche à la fois politique et éducative, à la fois intellectuelle et pratique qui vise à interroger le monde, à l'analyser et le comprendre collectivement, enfants, adolescents et adultes, citoyens et citoyennes, et mieux se positionner pour agir ensemble et le transformer.

L'éducation populaire a cela d'intemporel et de moderne qu'elle est une interrogation et une action continues. C'est pourquoi dans cette période de crises, l'éducation populaire reste un besoin fondamental !⁷

POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE RECONNUE ET NON FAUSSÉE

« Les Français sont les derniers d'Europe à s'intéresser à la politique. Pour cause, quand on les interroge sur le sentiment qu'ils éprouvent à l'égard de la politique, c'est la méfiance et le dégoût qui arrivent en premier. Ils sont 77 % à répondre un mot négatif à la question. Seuls 10 % des sondés disent « avoir de l'intérêt » en pensant à la politique. Près de 65 % des Français estiment par ailleurs que leurs élus et dirigeants sont plutôt corrompus »⁴⁰.

« Les mesures prises par les politiques publiques, ne seront acceptées et appliquées que si les populations concernées peuvent participer à la définition de l'intérêt général et aux décisions qui s'en déduisent. Pour rétablir la confiance, c'est donc le processus d'élaboration des décisions qui est déterminant, autant que les décisions elles-mêmes »⁴¹.

Grand débat, conseils citoyens, assemblée citoyenne, plateforme citoyenne ou budgets participatifs, les initiatives de démocratie renouvelée (participative, ouverte, directe...) institutionnelles ou provenant de la société civile, se développent depuis plusieurs années, preuve en est à la fois de l'intérêt, de l'importance et de l'urgence d'un renouveau démocratique tant souhaité. Pour autant, comment animer des démarches et des outils au service d'une réelle participation citoyenne et sans injonction ?

NOUS DEMANDONS aux CANDIDAT·E·S et aux FUTURE·S ÉLU·E·S de :

- **Créer des assemblées populaires** départementales avec pouvoir décisionnaire et budget participatif en lien avec les conseils de développement.
- **Expérimenter des processus** de dialogue structuré départementaux avec le CRAJEP et ses membres.
- **Initier et développer** la formation des fonctionnaires territoriaux et la sensibilisation des élu·e·s aux questions de participation citoyenne.
- **Mieux partager le pouvoir**, en renforçant le CESER dans le processus d'élaboration législatif et d'évaluation des politiques publiques, et en multipliant les jurys citoyens avec un rôle d'évaluation et d'interpellation⁴².
- **Soutenir**, avec le Mouvement Associatif HdF, l'ouverture d'un chantier sur la participation citoyenne dans les prises de décision des territoires des HdF en s'appuyant sur les propositions des réseaux associatifs⁴³.

L'ÉDUCATION POPULAIRE...

→ *Promeut une démarche participative qui s'appuie sur l'initiative citoyenne et l'implication des personnes. Elle inscrit son action dans une temporalité à long terme, au service du processus, du sens et de l'intérêt général. Dans cette perspective, l'éducation populaire est attentive à l'accompagnement et à la formation des personnes.*

→ *Permet à tou.te.s de vivre sa citoyenneté. Son approche bienveillante, sa reconnaissance du potentiel de chacun.e, ses méthodes actives, son approche critique et son projet d'émancipation des publics, sont autant d'aspects qui permettent d'alimenter la recherche de formes et d'espaces nouveaux de démocratie, de participation, de co-production et d'actions concrètes au plus près des réalités vécues des participant·e·s.*

→ *Permet de contribuer à l'élaboration de politiques publiques plus efficientes car elle invite l'ensemble des citoyen.es à s'exprimer, à contribuer et à agir. Ce qui permet de rester en phase avec les besoins de l'ensemble des citoyen·ne·s et de ne pas se priver de leurs bonnes idées*⁴².

• • • • •

Ces démarches illustrent la modernité de l'éducation populaire par son amélioration de la participation citoyenne aux décisions, à la recherche d'un meilleur équilibre entre la démocratie représentative légitimée par l'élection, la représentation des corps intermédiaires et l'avis de citoyen·ne·s.

Les PROPOSITIONS des JEUNES

Des Tiers lieux de démocratie locale : itinérant ou non, lieux d'expérimentation de la démocratie et de la résilience

PROVOX LE DIALOGUE STRUCTURÉ EN HAUTS-DE-FRANCE
crajephdf.org/dialogue-structure-regional



Les associations membres du CRAJEP HdF

AFEV, AFOCAL, AROEVEN, CEMEA, CMJC, CONCORDIA, CULTURE ET LIBERTE, ECLAIREURS ET ECLAIREUSES DE FRANCE, FAEP, FCPE, FRANCAS, A.J LILLE, JPA, LEO LAGRANGE, LIANES COOPERATION, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, MRJC, LES PETITS DEBROUILLARDS, PLANETE SCIENCES, SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE, STAJ, TRAVAIL ET CULTURE, UFCV, UR CENTRES SOCIAUX, UR FAMILLES RURALES, UR FOYERS RURAUX, URHAJ, URPEP

Le réseau du CRAJEP HdF

**POIDS FINANCIER DU RÉSEAU
DU CRAJEP HDF 430 MILLIONS €**

**18000 SALARIÉS
35000 BÉNÉVOLES**

**1 MILLION D'ADHÉRENTS ET BÉNÉFICIAIRES
SOIT 17% DE LA POPULATION DES HAUTS-DE-FRANCE**

**781 COMMUNES TOUCHÉES PAR LES ACTIONS
SOIT 1 COMMUNE SUR 7 DANS LES HAUTS-DE-FRANCE**

Nos partenaires

Le CRAJEP HdF est membre du CNAJEP et soutien l'ensemble de ses propositions « jeunesse et éducation populaire » 2021

Le CRAJEP HdF est membre du Mouvement Associatif HdF et soutient l'ensemble de ses propositions « vie associative » 2021

Le CRAJEP HdF est aussi membre de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) HdF et de l'Observatoire Régional de la Vie Associative (ORVA)

Le CRAJEP HDF est soutenu par la DRAJES HdF, le Conseil Régional HDF et l'agence ERASMUS+



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire

Siège social: 11 rue Ernest Deconinck, 59800 LILLE

Siège administratif ESSpace, Parc de Beauvillé, 21 rue François Génin, 80000 AMIENS

06 95 68 94 28 | contact@crajephdf.org | www.crajephdf.org